

**Comité exécutif du 4 février 2013**

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif par conférence téléphonique de la Ville de Saguenay tenue au salon du maire, le 4 février 2013.

PRÉSENTS : M. Jean Tremblay, maire, M. Fabien Hovington, conseiller.

PRÉSENTS PAR  
TÉLÉPHONE : Mme Marina Larouche, vice-présidente, Claude Tremblay et Luc Boivin, conseillers.

ÉGALEMENT  
PRÉSENTS : Jean-François Boivin, directeur général et Caroline Dion, greffière.

À 11 h 04, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

**1. GYMNASSE CENTRE PRICE (JONQUIÈRE) – REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE – APPEL D'OFFRES 2013-046;**

VS-CE-2013-164

CONSIDÉRANT que le Service des approvisionnements a invité trois (3) soumissionnaires à présenter des prix pour la fourniture et le remplacement de l'éclairage du gymnase du Centre Price, qui est situé au 3865, rue du Roi-Georges de l'arrondissement de Jonquière. (appel d'offres 2013-046);

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture des soumissions :

ACHARD ÉLECTRIQUE INC. 2445, rue Alexis-le-Trotteur, Jonquière (Québec) G7X 0E4	26 393,63 \$
PRO-ÉLECTRIQUE SAGUENAY INC. 2440, rue Cantin, local 104, Jonquière (Québec) G7X 8S6	27 341,06 \$
PROWATT INC. 2361, rue Bauman, Jonquière (Québec) G7S 5A9	32 137,81 \$

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjudge ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence :

<b>SOUMISSIONNAIRE</b>	<b>POSTE</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT TOTAL</b>
ACHARD ÉLECTRIQUE INC.	1	Remplacement éclairage gymnase Centre Price Arr. de Jonquière	22 955,97 \$
Total avant taxes :			22 955,97 \$
TPS :		5%	1 147,80 \$
TVQ :		9,975 %	2 289,86 \$
<b>GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus</b>			<b>26 393,63 \$</b>

ET QUE les fonds requis soient puisés à même les postes budgétaires R12012 Fi05 (10 190 \$) et 12-810997-P118103-0-25220-01 (solde restant).

---

*Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.*

*Date de publication : 19 février 2013*

**Comité exécutif du 4 février 2013**

---

---

Adoptée à l'unanimité.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 11 h 08.

\_\_\_\_\_  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
GREFFIÈRE

CD/mfl

---

---

*Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.*

*Date de publication : 19 février 2013*

---

*Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.*

*Date de publication : 19 février 2013*